FormaV

CORRIGÉ NON OFFICIEL

CAPA (Lad-cavalier d'entraînement)

Technologies de l'informatique et du multimédia

Édition 2026

Proposition de corrigé du sujet blanc FormaV, rédigée pour s'entraîner. Ce n'est pas un document officiel de l'examen.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAPA Lad-cavalier, veuillez visiter :
capaladcavalier.fr/annales-sujets-et-corriges

CAPA Lad-cavalier

Épreuve E1 : Repères sociaux et utilisation des outils de la vie courante

Édition 2026 • Code sujet : **26-CAP-LAD--E1** • Durée : **120 minutes** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Accès aux services numériques et vie collective (4 questions) **Page 3**

2. Utiliser des outils numériques dans une situation courante (5 questions) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 7**

Sujet associé **(PDF) :** https://capaladcavalier.fr/assets/annales/capa-lad-cavalier/Technologies de l'informatique et du multimédia/2026/CAPA (Lad-cavalier d'entraînement) - Technologies de l'informatique et du multimédia - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Accès aux services numériques et vie collective

Une enquête fictive menée auprès de 120 habitants de 18 à 25 ans renseigne sur l'usage du portail communal, les difficultés de connexion et le souhait d'un accompagnement en présentiel. La commune cherche à faciliter l'accès à ses informations et démarches en ligne tout en maintenant un accueil physique.

Partie 1

Question 1.1. Relevez deux difficultés d'accès aux services numériques mentionnées dans le document DT 1.

Le document signale deux obstacles ou besoins liés à l'accès aux services numériques : 26 personnes déclarent avoir une connexion internet instable, et 19 souhaitent pouvoir obtenir une aide en présentiel. Une connexion instable peut gêner l'accès au portail ; la demande d'accompagnement indique que certains habitants ont besoin d'aide pour utiliser les services en ligne.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Connexion instable pour 26 personnes ; aide en présentiel souhaitée par 19 personnes.

Question 1.2. Indiquez deux conséquences possibles d'une difficulté d'accès numérique pour une personne qui doit consulter une information ou effectuer une démarche en ligne.

Une personne qui ne parvient pas à accéder aux services numériques risque de ne pas consulter à temps une information importante, comme une annonce ou une échéance. Elle peut aussi échouer à réaliser une démarche en ligne ou la terminer trop tard. Elle devra alors chercher une autre solution, par exemple demander de l'aide ou se rendre à l'accueil en présentiel.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Elle peut manquer une information importante et ne pas réussir à effectuer sa démarche dans les délais.

Question 1.3. À partir du tableau, comparez le nombre d'habitants qui utilisent le portail au moins une fois par semaine à celui des habitants qui ne l'utilisent pas chaque semaine. Formulez une conclusion en une ou deux phrases.

78 habitants utilisent le portail au moins une fois par semaine, contre 42 qui ne l'utilisent pas chaque semaine. La différence est de 36 personnes en faveur de l'utilisation hebdomadaire. On peut donc conclure que plus d'habitants l'utilisent chaque semaine qu'ils ne l'utilisent moins souvent ; toutefois, 42 personnes ne le consultent pas chaque semaine.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> 78 contre 42 : 36 utilisateurs hebdomadaires de plus.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.4. Proposez une action concrète que la commune pourrait mettre en place pour faciliter l'accès de tous aux informations et aux démarches. Justifiez votre proposition en vous appuyant sur au moins un élément du document DT 1.

La commune pourrait organiser des permanences d'accompagnement en présentiel pour aider les habitants à consulter le portail et à effectuer leurs démarches en ligne. Cette action répond au besoin exprimé par 19 personnes de pouvoir obtenir une aide sur place. Elle permettrait aussi de proposer une solution aux personnes gênées par une connexion internet instable.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Organiser des permanences d'aide en présentiel pour accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Utiliser des outils numériques dans une situation courante

La situation porte sur l'envoi de 20 fichiers de 24 Mo depuis un téléphone doté d'un forfait mensuel de 3,00 Go, et sur la vérification du volume de données disponible. Un message de livraison suspect doit aussi être analysé pour repérer les signaux de risque et choisir des précautions adaptées.

Partie 2

Question 2.1. Calculez la quantité de données mobiles encore disponible avant d'atteindre la limite du forfait. Donnez votre réponse en Go.

Le volume encore disponible correspond au forfait mensuel moins les données déjà utilisées. On soustrait donc 2,35 Go à 3,00 Go : 3,00 - 2,35 = 0,65 Go. Les deux données étant exprimées en Go, aucune conversion n'est nécessaire. Ce résultat représente la quantité que le téléphone peut encore utiliser avant d'atteindre la limite mensuelle du forfait.

DR 1 complété, question 2.1

2.1 : Données encore disponibles	3,00 - 2,35	0,65 Go

✓ RÉPONSE À RETENIR

Il reste 0,65 Go de données mobiles disponibles avant la limite mensuelle du forfait.

Question 2.2. Calculez la quantité totale de données nécessaire pour transmettre les 20 fichiers. Donnez votre réponse en Mo, puis en Go.

Opération	Calcul	Résultat
Total pour 20 fichiers	24 × 20	480 Mo
Conversion en Go	480 ÷ 1 000	0,48 Go

La première ligne donne le volume de tous les fichiers en Mo : la taille d'un fichier est multipliée par 20. Pour obtenir le résultat en Go, on divise ensuite le total par 1 000, conformément à la conversion du document. Les deux unités sont indiquées afin de répondre aux deux parties de la question.

DR 1 complété, question 2.2

2.2 : Données nécessaires pour 20 fichiers	24 × 20	480 Mo
2.2 : Conversion du total en Go	480 ÷ 1 000	0,48 Go

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les 20 fichiers nécessitent 480 Mo, soit 0,48 Go de données.

Question 2.3. La transmission des 20 fichiers est-elle possible sans dépasser le forfait si elle utilise les données mobiles ? Justifiez votre réponse par un calcul.

Le forfait laisse 0,65 Go disponibles, comme le montre le calcul 3,00 - 2,35. Les 20 fichiers représentent 480 Mo, soit 0,48 Go. Comme 0,48 Go est inférieur à 0,65 Go, le volume nécessaire tient dans le forfait restant. Après l'envoi, le volume disponible sera de 0,65 - 0,48 = 0,17 Go. La transmission est donc possible avec les données mobiles.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui, l'envoi est possible sans dépasser le forfait : il restera 0,17 Go.

Question 2.4. Dans le message reproduit dans le document DT 2, relevez deux indices qui doivent conduire à la prudence avant de cliquer sur le lien.

Deux indices précis du message imposent la prudence avant de cliquer. D'abord, il exige une réponse dans les 30 minutes et menace de supprimer le dossier : cette urgence et cette menace cherchent à pousser le destinataire à agir rapidement. Ensuite, le lien utilise une adresse inhabituelle, « http://service-livraison-verification.example », qui ne permet pas d'identifier clairement un site officiel. L'expéditeur affiché, « Assistance colis », reste également générique.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les 30 minutes imposées avec menace de suppression et le lien inhabituel sont deux indices de risque.

Question 2.5. Indiquez trois précautions à prendre face à ce message avant de communiquer une information personnelle ou de réaliser une action sur le compte.

Avant toute communication de données ou action sur le compte, il faut interrompre la démarche demandée par le message et vérifier son authenticité séparément. Trois précautions adaptées sont :

1. Ne pas cliquer sur le lien et ne pas saisir d'information personnelle.
2. Vérifier la situation sur le site ou l'application officielle, en saisissant soi-même l'adresse, ou contacter le transporteur à partir de coordonnées déjà connues.
3. Signaler le message comme suspect, puis le supprimer.

Ne pas utiliser le lien ni les coordonnées du message pour vérifier la demande.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Ne pas cliquer ni transmettre de données, vérifier par un canal officiel, puis signaler et supprimer le message.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E1 du CAPa Lad-cavalier d'entraînement, Édition 2026, code 26-CAP-LAD--E1, dure 120 minutes et compte un coefficient 2. Notée sur 20 points, elle étudie l'accès aux services numériques d'une commune et l'usage d'un téléphone. Elle évalue l'analyse de données sociales, les calculs de volumes mobiles, la comparaison de résultats et la prévention des risques liés aux messages suspects.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Pour calculer le volume mobile restant, soustraire les données déjà consommées du forfait total.
- Le volume total des fichiers se calcule en multipliant la taille d'un fichier par le nombre de fichiers.
- Avec la conversion donnée, 1 Go = 1 000 Mo : diviser les Mo par 1 000 pour obtenir des Go.
- Un message pressant qui demande des coordonnées via un lien inconnu peut signaler une tentative d'hameçonnage.

Points de vigilance & attentes du jury

- Comparer les valeurs exactes du tableau et formuler une conclusion qui répond explicitement à la consigne.
- Écrire les opérations et les unités à chaque étape, puis convertir avec la relation fournie dans le sujet.
- Pour vérifier le forfait, comparer les données requises au volume encore disponible, et non au forfait initial.
- Ne pas cliquer sur un lien suspect ni communiquer de données personnelles ; vérifier la demande par un canal officiel.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le volume disponible et le volume nécessaire pour les fichiers ?

Soustrayez les données utilisées du forfait : 3,00 - 2,35 = 0,65 Go disponibles. Multipliez ensuite 24 Mo par 20 fichiers, soit 480 Mo, puis divisez par 1 000 pour obtenir 0,48 Go.

Q : Comment décider si l'envoi des fichiers dépasse le forfait ?

Comparez le volume total des fichiers au volume encore disponible, en utilisant la même unité. Convertissez les Mo en Go avec la relation fournie. L'envoi est possible sans dépassement si le volume nécessaire ne dépasse pas les données disponibles.

Q : Comment organiser les 120 minutes de l'épreuve ?

Le sujet ne fixe pas de durée par partie. Répartissez les 120 minutes selon le barème : la première partie vaut 9 points et la seconde 11 points. Gardez du temps pour vérifier les calculs, les unités et les justifications.

Q : Quelles qualités de réponse sont attendues pour obtenir les points ?

Répondez précisément à chaque consigne et appuyez vos analyses sur les données des documents. Justifiez les calculs demandés, indiquez les unités, formulez une conclusion claire et proposez des précautions adaptées au message suspect.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capaladcavalier.fr/assets/annales/capa-lad-cavalier/Technologies de l'informatique et du multimédia/2026/CAPA (Lad-cavalier d'entraînement) - Technologies de l'informatique et du multimédia - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAPA (Lad-cavalier d'entraînement) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAPA Lad-cavalier, classés par épreuve et par année :

capaladcavalier.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAPA Lad-cavalier reprennent l'essentiel de chaque épreuve :

capaladcavalier.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.